

Valider vos données annuelles « Mon équipe » sur Pro.ONE

Chaque année, vous devez valider vos encodages de données liées à votre équipe sur le portail Pro.ONE, en tant que responsable de :

Crèche(s) non subventionnée(s) ;
Service(s) d'accueil d'enfants (SAE) ;
Service(s) d'accueil d'enfants malades à domicile (SAEMD) ;
Service(s) d'accueil spécialisés de la petite enfance (SASPE) ;
Antenne(s) de promotion de la santé à l'école (PSE) ;
Service(s) SOS - enfants (SOS).

Attention : La validation des données s'effectue automatiquement pour les crèches subventionnées, si tel est votre cas vous n'êtes pas concerné-e(s) par cette procédure.

Pour valider vos données, c'est très simple :

- 1) Rendez-vous sur votre portail Pro.ONE (pro.one.be) ;
- 2) Cliquez sur la page « **Mon Equipe** » dans la barre de navigation à gauche de votre écran ;
- 3) Si vous avez plusieurs structures d'accueil, cliquez sur la structure pour laquelle vous souhaitez valider les données dans « **Services ou équipes d'accueil** » ;
- 4) Allez dans « **Validation** » et cliquez sur « **Valider les données jusqu'à l'année 2024** » ;
- 5) Activez la case « **Je déclare que la liste des personnes encodées reflète la réalité de la structure pour l'année précédente** » ;
- 6) Cliquez sur « **Déclarer que les données sont à jour et complètes** ».

Remarque : Afin de faciliter vos encodages dans « Mon Equipe », des bulles infos s'affichent lors de vos démarches.



En cas de questions ou besoin d'accompagnement, le helpdesk de Pro.ONE est disponible par téléphone de 9h à 16h (**02 542 14 45**) et par mail (pro@one.be) ou via le formulaire de contact disponible sur le portail.